

Bulletin d'adhésion Année 2023

Entreprise/Commerce :

Activité :

Adresse :

Représentée par M / Mme (*Nom et Prénom*) :

Tél. fixe / portable :

E-mail :

J'accepte de recevoir les actus du Cenov (invitations, newsletter ...)

Renouvellement adhésion

Nouvel adhérent (sous acceptation du Conseil d'Administration)

Cotisation ►►

Entreprise sans salarié : Cotisation annuelle de 150 €

Entreprise de 2 à 4 personnes : Cotisation annuelle de 250 €

Entreprise à partir de 5 personnes : Cotisation annuelle de 400 €

Lauréats d'ISDPAM adhésion gratuite pendant 1 an

Entreprise intégrant la commission **JEENOV** :

1 ère année : gratuité de la cotisation annuelle

2 -ème année : cotisation annuelle de 50 €

3 -ème année :

Entreprise sans salarié : Cotisation annuelle de 150 €

Entreprise de 2 à 4 personnes : Cotisation annuelle de 250 €

Entreprise à partir de 5 personnes : Cotisation annuelle de 400 €

Le montant de la cotisation est payable par le lien hello asso adressé ou par chèque (à l'ordre du CENOV) ou virement bancaire.

Les règlements par chèque sont à adresser à : CENOV, 1260 Avenue Théodore Aubanel, 84500 BOLLENE

Fait à, le

Signature de l'adhérent

Cachet de l'entreprise